

de le faire disparaître. Je crois que nous sommes à la veille de réussir.

• (5.00 p.m.)

Quatrièmement, l'organisation efficace des travaux publics, je le répète, est fonction des intérêts et usages communs de la pêche sportive et commerciale et du tourisme. Ces trois industries sont connexes. Elles s'entraideront. La pêche sportive, la pêche commerciale et le tourisme devraient recevoir tout de suite l'assistance requise. Je rappelle au ministre que ces industries contribuent très largement à l'équilibre de notre commerce extérieur, si important pour le Canada.

[Français]

M. Mongrain: Monsieur le président, j'ai besoin d'une minute seulement pour poser une question au ministre et lui faire une suggestion. Dans la région d'où je viens, nous avons une sorte de pêcherie un peu unique, soit la pêche aux petits poissons des chenaux. Cela se pratique en hiver, surtout au mois de janvier. C'est une sorte de poisson qui s'en vient frayer dans les rivières.

Depuis quelques années, cette pêche est beaucoup répandue au point que nous voyons, sur la rivière, pendant tout le mois de janvier et une partie de février, des milliers de cabanes avec des rues, enfin l'électricité, les restaurants, les services, et puis cela attire des touristes d'un peu partout.

Voici ma suggestion à l'honorable ministre: beaucoup de gens qui s'intéressent à cette pêche aux petits poissons des chenaux, qu'on appelle en anglais «tommy cod», qui voient combien cela favorise le mouvement touristique chez nous et qui voient aussi quelle richesse cela représente, puisqu'on en fait l'exploitation commerciale, commencent à s'inquiéter de la disparition de ce poisson, puisque, à toutes fins pratiques, on bloque l'entrée des rivières. Ces gens se demandent si à une plus ou moins longue échéance, ce petit poisson des chenaux, qui constitue une mine d'or pour nous, ne pourra pas ou diminuer d'une façon alarmante ou disparaître.

Si je suis mal informé, j'espère que le ministre me renseignera, mais peut-il nous dire si la province de Québec est organisée, à ce moment-ci, pour faire des études approfondies sur les mœurs des petits poissons des chenaux et sur le danger, s'il y en a, de les voir diminuer ou disparaître. Alors, le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère serait organisé pour faire des recherches sur les mœurs et l'avenir de ces petits poissons des chenaux?

Je suppose, évidemment, que cela relève de la province, mais peut-être suis-je dans

[M. Alkenbrack.]

l'erreur, car il est possible que cela relève du ministère fédéral. De toute façon, que cela relève de l'un ou de l'autre, je voudrais savoir si l'honorable ministre a à sa disposition ce qu'il faudrait pour faire des recherches «intensives» et rassurer les gens qui s'intéressent à l'avenir des petits poissons des chenaux, afin d'établir s'il y a vraiment danger et s'il y aurait des précautions à prendre afin qu'il n'y ait pas de danger.

L'hon. M. Robichaud: Monsieur le président, nous sommes prêts à collaborer avec les autorités provinciales.

[Traduction]

M. Roxburgh: Monsieur le président, je ne veux pas retarder le comité. En fait, les députés seront surpris de me voir dire quelques mots au sujet des pêcheries. Je tiens à signaler au ministre et aux membres de la Chambre des communes que le plus grand port de pêche à l'intérieur des terres dans le monde entier—non au Canada ou aux États-Unis, mais dans le monde entier—est situé dans ma circonscription; il s'agit de Port-Dover.

Je veux simplement appuyer l'honorable député de Prince-Edward-Lennox, qui a demandé au ministre de ne pas oublier les pêcheurs des eaux intérieures quand cette motion sera mise en œuvre—et je le félicite de l'avoir présentée. De Port-Dover, on expédie directement à New York des centaines de milliers de dollars de perchaude et d'éperlan et la balance commerciale du Canada s'en porte très bien. C'est tout ce que je voulais dire au ministre.

(Rapport est fait de la résolution qui est adoptée.)

L'hon. M. Robichaud demande alors à présenter le bill C-145 tendant au développement des pêcheries commerciales du Canada.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

M. l'Orateur suppléant: Comme il est 5 heures, la Chambre passe à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, soit les avis de motions et les bills d'intérêt public.

LE DIVORCE

MOTIONS TENDANT À DÉFÉRER LA RÉSOLUTION ET LE BILL AU COMITÉ MIXTE

M. J. B. Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une mo-